

Année Académique 2023-2024

MASTER SPECIALISE

SCIENCES GEOSPATIALES ET GOUVERNANCE FONCIERE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conscient de l'ampleur et du rôle majeur du foncier et de la gouvernance foncière dans différentes stratégies sectorielles, l'IAV Hassan II a le privilège de regrouper aujourd'hui d'éminents experts, chercheurs et acteurs de différents secteurs économiques pour l'appel à candidature à la cinquième promotion du **Master spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière**. L'objectif ultime est de corroborer une évidence universelle : une gouvernance foncière adéquate est gage d'une gouvernance territoriale efficiente. **Ce Master dans sa sixième édition** permet de préparer de futures générations capables de mesurer les besoins, d'en trouver les solutions adéquates et de penser scientifiquement et rationnellement la gouvernance foncière. Convaincue des avantages de l'approche pluridimensionnelle, l'équipe pédagogique œuvre à intégrer les nouveaux processus pédagogiques, de recherche et de développement des compétences dans un cadre évolutif, compétitif et ouvert.

### COMPETENCES A ACQUERIR

Le Master spécialisé vise à développer chez les futurs lauréats les aptitudes de compréhension des outils techniques et législatifs nécessaires dans le domaine de la gouvernance foncière. Il vise également à renforcer les capacités de conseil aux décideurs dans un cadre d'apprentissage en équipe. A la fin du Master, les lauréats seront capables :

- D'accompagner les politiques publiques dans la maîtrise des moyens de gestion du foncier et d'assurer le conseil technique pour différents intervenants dans le domaine du foncier,
- De préparer des conseillers intermédiaires entre les décideurs et les techniciens afin de mettre en œuvre une compréhension cohérente des paradigmes du foncier.

## ***DEBOUCHES DE LA FORMATION***

La philosophie derrière la mise en place de ce Master est la préparation des ressources compétentes en matière du conseil et d'orientations entre ingénierie et législation favorisant la réponse à un besoin global en matière d'actions et de décisions stratégiques des pouvoirs publics. De par l'importance que revêt le foncier en Afrique, en Afrique du Nord et au Maroc et de par le degré de performance que ce Master procure à ses candidats, il est certain qu'avec les compétences acquises, les débouchés de la formation sont nombreux dans les secteurs privés et publiques :

- Au niveau africain, tous les organismes de conseil technique et consulting trouveront de ses profils des compétences de conduite d'études et d'analyse stratégique sur l'interrelation foncier et développement économique,
- Au niveau national, toutes les institutions publiques, entreprises et les différents bureaux d'études vont disposer de ressources compétentes leur permettant d'améliorer toutes les interventions dans le domaine foncier à savoir l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le développement rural et urbain, la gestion de l'eau pour une meilleure valorisation des terres, les aménagements hydro agricoles et la sécurité foncière.

## ***CONDITIONS D'ACCES***

Les candidats issus des parcours Licence, Master ou Ingénieur sont éligibles et peuvent déposer leurs dossiers dans les conditions ci-dessous :

- Licence nationale en Mathématique et/ou Informatique et/ ou Physique ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés des sciences ou sciences et techniques,
- Licence professionnelle nationale en Géomatique, Géoscience, Géo-informatique, Urbanisme et aménagement du Territoire ou diplôme reconnu équivalent issu des établissements de l'enseignement supérieur,
- Licence nationale en sciences économiques ou gestion, en géographie, ou en droit assortie d'un diplôme de baccalauréat national en sciences mathématiques, physiques, agricoles, économiques & chimiques ou Sciences de la vie et de la terre,
- Ingénieur ou Master en : Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique, Géoinformation, Sciences Géographiques, Génie Rural, Agroéconomie, Génie Civil, ou tout diplôme reconnu équivalent.

- Le parcours temps aménagé du Master SGGF est prévu pour les candidats salariés, fonctionnaires et professionnels. Les candidats de ce parcours peuvent accéder au Master dans les mêmes conditions et doivent fournir une attestation de salaire et une déclaration sur l'honneur sur la capacité de prise en charge des frais du Master SGGF en temps aménagé.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Copie conforme du diplôme Licence/Master/Ingénieur. L'originale dudit diplôme est exigée pour tous les candidats retenus.
- Copies certifiées conformes des relevés des notes des cycles des formations poursuivies.
- Les candidats issus d'une Licence doivent avoir au minimum une mention assez bien par année et les candidats ingénieur ou master doivent avoir au minimum 3 mentions assez bien. Une note 12.00/20 par semestre ou par année équivaut Assez Bien.
- La date limite du dépôt électronique des dossiers est le 20 septembre 2023 pour le concours d'accès au Master temps normal.

Pour les candidats du Temps aménagé, les dates d'inscription et du concours seront annoncées ultérieurement

- Attestation de travail, attestation de salaire et déclaration de la CNSS pour les salariés et les professionnels
- Attestation de travail et attestation de salaire pour les fonctionnaires
- Une déclaration sur l'honneur sur la capacité de prise en charge des frais de formation des quatre (semestres)
- Le concours et le démarrage des cours du Master en temps aménagé seront annoncés ultérieurement.

### **PROCEDURE DE SELECTION**

- Pré-inscription en ligne pour le parcours normal : dernier délai le 20 septembre 2023.
- Test écrit : 25 septembre 2023 à 10h30.
- Inscription des admis 29 septembre 2023.
- Pré-inscription en ligne pour le parcours temps aménagé sera annoncé ultérieurement.

### **FRAIS DU DOSSIER :**

- Les frais du dossier du parcours normal s'élèvent à 300 DH qui doivent être réglés via la plateforme en ligne.

### **POUR TOUTE INFORMATION :**

*Imane EZZABDI : Program Manager / Moha EL-AYACHI : Coordonnateur du Master*

*E-mail : [nelga@iav.ac.ma](mailto:nelga@iav.ac.ma)*